

Arrêté du Président

Objet : Modification de l'arrêté R2022-34 :

Cessation d'activité de Madame Mascha BONNE en tant que régisseur suppléant de la régie de recettes et d'avances du service Base de Plein Air du Salagou

Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles R1617-1 et suivants,

Vu la décision 2022-33D en date du 19 Mai 2022, instituant une régie de recettes et d'avances pour réaliser les opérations d'encaissement liées au fonctionnement du service Base de Plein Air du Salagou,

Vu les arrêtés n°2019-11 et 2019-16 portant nomination en qualité de mandataire de Monsieur Emeric DUPONT et de Madame Céline MALDONADO,

Vu l'arrêté 2022-34 portant nomination en qualité de régisseur de Madame Cécile AMIEL et en qualité de suppléants de Madame Natacha BUENO, de Madame Mascha BONNE et de Madame Magali TENA,

Vu l'avis conforme du régisseur et de ses suppléants en date du 12 Avril 2024,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 16 Avril 2024,

Considérant que Madame Mascha BONNE ne fait plus parti des effectifs de la régie,

ARRETE

Article 1 : Madame Mascha BONNE n'est plus suppléante de la régie de recettes et d'avances du Service Base de Plein Air du Salagou.

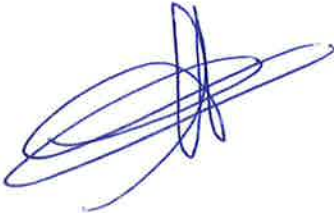


Article 2 : Les autres points de l'arrêté R2022-34 restent inchangés.

Article 3 : Monsieur Le Président et Monsieur Le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur Le Receveur Municipal,
- Les intéressées pour valoir notification.

Par ailleurs, transcription en sera effectuée au Registre des Arrêtés de la Communauté de communes du Clermontais et une publication sera effectuée sur le site internet de la Communauté de communes du Clermontais.

Fait à Clermont l'Hérault, le 16 Avril 2024.

Le Régisseur	Le Suppléant cessant ses fonctions	Le Président de la Communauté de communes du Clermontais
<p data-bbox="272 696 520 730">Vu pour acceptation,</p>  <p data-bbox="316 987 475 1021">Cécile AMIEL</p>	<p data-bbox="699 696 946 730">Vu pour acceptation,</p>  <p data-bbox="722 987 919 1021">Mascha BONNE</p>	 <p data-bbox="1145 987 1326 1021">Claude REVEL</p>